



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
TENUE LE JEUDI 13 JANVIER 2022, À 19 H 30  
PAR VISIOCONFÉRENCE**

*ADOPTÉ LE 10 FEVRIER 2022*

**PRÉSENCES :**

**Écoles**

ARC-EN-CIEL  
ARTHUR-VAILLANCOURT  
AU CŒUR-DU-BOISE  
CHANTE-BOIS  
CLAIR-MATIN  
CŒUR-A-CŒUR, L'ALTERNATIVE  
CCSEHDAA  
CURE-PAQUIN  
DE FONTAINEBLEAU  
DE L'AMITIE  
DE L'AQUARELLE  
DE LA CLAIRIERE  
DE LA CLE-DES-CHAMPS  
DE LA RENAISSANCE  
DE LA SEIGNEURIE  
DE L'ESPACE-COULEURS  
DES BLES-DORES  
DES ERABLES  
DES GRANDS-VENTS  
DES JARDINS-DES-PATRIOTES  
DES LUCIOLES  
DES MESANGES  
DES MOISSONS  
DES PINS  
DES RAMILLES  
DU MAI  
DU TRAIT-D'UNION  
EMMANUEL-CHENARD  
GABRIELLE-ROY  
GIROUARD  
HORIZON-DU-LAC  
HORIZON-SOLEIL  
JEUNES DU MONDE  
LE RUCHER  
LE SENTIER  
LE TANDEM  
LE TOURNESOL  
MARIE-SOLEIL TOUGAS  
NOTRE-DAME  
PLATEAU-ST-LOUIS  
POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES  
POLYVALENTE SAINTE-THERESE  
PRES FLEURIS

**Représentant.E.s**

Paula Soto-Rosales  
Pascale Mignot  
Abderrezzak Meziane  
Gautier Njokou  
Dominyk Grenier  
Mélanie Villemaire  
Julie Grenier  
Cynthia Watier  
Véronique Genest, subs.  
Mélanie Charlebois-Morin  
Caroline Lachapelle  
Mathieu Gagnon (*Arrivée : 19 h 52*)  
Marie-Claude Castonguay  
Stéphanie Lebrun  
Marie-Michèle Larocque Di-Tommaso  
Josée Dumoulin  
Edna Myrthil  
Johanne Pelletier  
Riem Issa  
Luc Bédard  
Rachel Demers-Perreault  
Michel Genois  
Josiane Boyer, subs.  
Annie Labelle  
Jacinthe Laurier-Thibault  
Marie-Michelle Crevier  
Caroline Brault  
Jacinthe Goulet-Latour  
Mélanie Léonard (*Départ : 20 h 55*)  
Nadine Rochon  
Élysa Auger  
Caroline Chiasson-Jalbert  
Lessead Jaziri  
Annie Ouellette  
Julie Lachance  
Mounia Zioud  
Geneviève Grenier  
Marie-Claude Chaumont  
Christian Slachetka  
Mélanie Vaillancourt  
Michel Levert  
Francis Le Quellec  
Bianca Deschatelets

ROSE-DES-VENTS  
SAINT-GABRIEL  
SAINTE-SCHOLASTIQUE  
SAUVE  
SECONDAIRE DES PATRIOTES  
SECONDAIRE D'OKA  
SECONDAIRE DU HARFANG  
SECONDAIRE HENRI-DUNANT  
SECONDAIRE HUBERT-MAISONNEUVE  
SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU  
SECONDAIRE LIBERTE-JEUNESSE  
SECONDAIRE LUCILLE-TEASDALE  
SECONDAIRE RIVE-NORD  
TERRE DES JEUNES  
TERRE-SOLEIL  
VAL-DES-ORMES  
VILLAGE-DE-JEUNES

Marie-Ève Olaïzola  
Isabelle Deschênes  
Pamela Bigras  
Marie-Noël Boivin-Durand  
Sophie Legault  
Gitane Morin  
Sophie Fontaine  
Marie-Hélène Shareck  
Lessead Jaziri  
Mylène Loyer, subs.  
Karen Laverdière  
Jérémy Chiron-Escallier  
Antonio Ciarciaglino  
Joey Champagne  
Marianne Lefebvre  
Antoine Vaillancourt  
Isabelle Rivet

### **ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Gabriel Gagnon, substitut de l'école des Ramilles  
M. Marc Michaud, substitut de l'école secondaire des Patriotes (*Départ : 19 h 44*)  
M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry, parent  
M<sup>me</sup> Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

### **ÉCOLES NON REPRÉSENTÉES À CETTE RÉUNION:**

ALPHA	Pascale Poirier / Ève-Marie Le Fort
DE L'HARMONIE-JEUNESSE	Latifa Nissia Haicheur
DES GRANDS-CHEMINS	Emmanuelle Caron / Josiane Beaulieu ( <i>abs. annoncées</i> )
DES PERSEIDES	Karyne St-Amand ( <i>abs. annoncée</i> ) / Jo-Anye Gauvreau
DU BOIS-JOLI	Jonathan Barrette
DU DOMAINE-VERT-NORD	Rachel Cavanagh / Pascal Beauchamp
DU GRAND-POMMIER	Annie Breton / Véronique Bertrand
DU RUISSELET	Reno Ouellet ( <i>abs. annoncée</i> ) / Karine Bisson
GASTON- PILON	Philippe Lavigne ( <i>abs. annoncée</i> ) / Kim Landry-Savard
LE CARREFOUR	Simon-Benoit Kinch
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION	Stefanie Courteau ( <i>abs. annoncée</i> ) / Stéphanie Normand
SAINT-PIERRE	Cédric Laurin / Ariane Pepin

### **ÉCOLES SANS REPRÉSENTATION EN 2021-2022 :**

DE L'ENVOLEE	DES SEMAILLES
--------------	---------------

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée débute à 19 h 33 sous la présidence de M. Antonio Ciarciaglino. Cinquante-neuf membres-votants sont présents, de même que 2 substituts additionnels. Un membre-votant s'ajoutera en cours de séance. Tous les participants doivent inscrire leur présence dans le formulaire en ligne dont le lien apparaît dans « la conversation ».

## **2. PAROLE AU PUBLIC**

M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry, au nom de l'OPP de l'école secondaire d'Oka (ÉSO), souligne l'extrême déception des parents d'ÉSO quant à la décision prise le 14 décembre dernier par le CA du CSSMI

qui a scellé le sort à près de 25 ans du PEI à cette école, qui sera dorénavant localisé à la PDM, ainsi que de la forme de la consultation qui ne permettait qu'un seul choix pour 5 points.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CP-220113-1952** Il est proposé par M. Michel Levert et appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Villemaire, d'adopter l'ordre du jour déposé avec un ajout en 5.1, tout en permettant à la présidence d'intervertir l'ordre des sujets s'il y a lieu et en laissant le « varia » ouvert:

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 décembre 2021
5. Mot de la présidence du CP
  - 5.1 Demandes du CP au ministre de l'Éducation
6. Réponses à la consultation sur le Calendrier scolaire 2022-2023
7. Retour sur l'évaluation de l'assemblée du 9 décembre 2021
  - 7.1 Plan d'action 2021-2022
8. Élections :
  - 8.1 Délégué.E et substitut pour le jury des Prix Lumina
  - 8.2 Parent témoin pour la pige des projets particuliers au primaire
9. Rapports :
  - 9.1 Les bons coups de nos écoles
  - 9.2 Parents au CA du CSSMI
  - 9.3 CCSEHDAA
  - 9.4 Trésorerie
  - 9.5 FCPQ
  - 9.6 Comité Gala Reconnaissance
  - 9.7 Correspondance reçue
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

*Adopté à l'unanimité*

### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 9 DÉCEMBRE 2021

**CP-220113-1953** Il est proposé par M<sup>me</sup> Sophie Legault et appuyé par M. Jérémie Chiron-Escalier, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 décembre 2021 tel que déposé.

*Adopté à l'unanimité*

### 5. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CP

*Malgré que nous soyons rendus au 13 janvier, je me dois de vous souhaiter une meilleure année 2022.*

*Il y a exactement 22 mois aujourd'hui, le Québec était touché par cette pandémie qui perdure toujours. Nous tous sommes affectés par les mesures mises en place par notre gouvernement. Vous avez remarqué depuis tout ce temps, que ni moi, ni vous, ni le personnel du centre de services, ne dictent les mesures à suivre. Elles proviennent des instances décisionnelles, qu'est notre gouvernement.*

*Nous avons tous des commentaires très pertinents sur ces mesures, sur les changements de ces mesures, sur la nécessité de ces mesures. Nous avons tous un vécu, ainsi que des connaissances, qui nous permettent de se prononcer en faveur ou contre ces mesures. Nous nous devons de respecter les opinions de nos membres, les idées, bien qu'elles soient différentes et influencées par nos valeurs ou notre réalité.*

*Ce soir, nous ferons tous preuve d'empathie envers les situations vécues au cours des 22 derniers mois.*

*Ce soir, je ne désire pas que cette rencontre soit une ligne ouverte de défilement sur les difficultés engendrées par les effets des mesures qui ne relèvent pas de notre décision, ni de celle des directions d'établissement, ni de celle des centres de services scolaires.*

*Ce soir, nous nous souhaiterons tous la force, la détermination et la résilience de passer à travers les épreuves sur notre parcours nous menant jusqu'à la fin du mois de juin.*

*Ce soir, je serai le premier à vous dire que mes attentes à titre de président du comité de parents ont dû être revues et modifiées à cause des derniers développements de cette pandémie.*

*Ce soir, il est important de se rappeler que nous nous sommes impliqués, car nous croyons que l'éducation est notre priorité.*

*Ce soir, il est important de vous rappeler que si vous avez des problématiques ou des situations qui concernent l'enseignement de votre enfant, son enseignant est votre porte d'entrée.*

*Ce soir, il est important de vous rappeler que si vous avez des problématiques ou des situations qui concernent d'autres éléments que l'enseignant, les directions d'établissement sont votre porte d'entrée pour en discuter.*

*Ce soir, avec l'accord du comité exécutif, nous avons convenu que la Direction générale ne soit pas présente, pour vous rappeler ces informations, et qu'elle ne soit pas présente pour vous mentionner qu'elle n'est pas responsable des décisions du gouvernement, que le centre de services doit également s'adapter et les mettre en place dans des délais qui sont aussi prescrits par ce même gouvernement.*

*Ce soir, par contre, nous établirons nos demandes à cette instance décisionnelle, à celui qui s'est donné les pouvoirs de décider et d'agir. C'est à notre ministre de l'Éducation que nous enverrons les demandes formelles du comité de parents du CSSMI afin que le parcours scolaire de nos élèves soit positif, rempli de réussite, ceux-ci comblés de bonheur de revoir leurs amis et facilitant pour les parents. Si toutes ces demandes sont réalisées, nous pourrions confirmer que le gouvernement fait de l'éducation, une réelle priorité. Il ne suffit pas simplement de garder les écoles ouvertes. Il faut plutôt garder nos élèves dans des écoles sécuritaires. Dans ces écoles, nous y plaçons nos enfants, les adultes de demain. Démonstrons-leur que nous avons tout misé sur leur éducation, sur leur réussite, afin qu'ils puissent comprendre à leur tour que l'éducation est primordiale et que nous en avons fait notre priorité, réellement.*

Arrivée de Mathieu Gagnon à 19 h 51 (59 votants)

## **5.1 DEMANDES DU CP AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION**

Le président présente et lit un projet de lettre à transmettre à M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation du Québec.

Une discussion s'ensuit et des commentaires sont émis par les membres, lesquels seront ajoutés au texte soumis.

**CP-220113-1954** Il est proposé par M<sup>me</sup> Caroline Brault et appuyé par M. Michel Levert, QUE le comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Îles fasse parvenir la lettre ayant pour objet « *Pandémie COVID 19 - Demandes du comité de parents du CSSMI* », à M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation du Québec, en copie conforme à la Direction générale du CSSMI et la Fédération des comités de parents du Québec.

M. Michel Genois demande le vote.

Pour : 45

Contre : 6

Abstention : 8

Adopté à la majorité

## **6. RÉPONSE À LA CONSULTATION SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023**

En suivi de la décision prise lors de l'assemblée du 9 décembre dernier suite au problème technique de vote, dépôt du résultat du sondage électronique qui s'est tenu auprès des membres du comité de parents entre le 9 et le 15 décembre 2021. Quarante-huit membres (un par école) du CP se sont prévalus de leur droit de vote.

**CP-220113-1955** Il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M<sup>me</sup> Caroline Brault, QUE le comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Îles fasse parvenir la réponse suivante à la direction des services éducatifs du CSSMI sur la consultation *Calendrier scolaire 2022-2023* :

Bloc 1 : scénario 1

Bloc 2 : semaine A

Bloc 3 : semaine D

Sans ajout de commentaire.

*Adopté à l'unanimité*

PAUSE de 20 h 32 à 20 h 38

*Départ de Julie Bernier à 20 h 36 (58 votants)*

## **7. RETOUR SUR L'ÉVALUATION DE L'ASSEMBLÉE DU 9 DÉCEMBRE**

### **7.1 PLAN D'ACTION 2021-2022**

Le 9 décembre, nous confirmions avoir reçu plusieurs questionnements sur les deux sujets de formation soumis : les élèves HDAA et les projets particuliers. Les réponses obtenues ont été retravaillées par catégories pour chacun des sujets et les documents ont été transmis à la Direction générale du CSSMI le 21 décembre en vue de la préparation des ateliers. La version finale des documents fut envoyée à tous.

Un entretien téléphonique a eu lieu avec M<sup>me</sup> Nathalie Denny, le 7 janvier dernier, afin d'exprimer certains commentaires additionnels suite à la réunion du comité exécutif du 6 janvier. Les services concernés prépareront donc une version préliminaire des présentations pour nous les soumettre afin de valider nos besoins et nos attentes.

## **8. ÉLECTIONS**

### **8.1 DÉLÉGUÉ.E ET SUBSTITUT POUR LE JURY DES PRIX LUMINA**

En suivi de la présentation du 9 décembre dernier par le service des communications du CSSMI, nous avons le privilège de nommer 2 personnes sur le jury : un délégué et un substitut.

M<sup>me</sup> Stéphanie Lebrun se propose comme déléguée du comité de parents.

M<sup>me</sup> Julie Lachance se propose comme substitut.

**CP-220113-1956** Il est proposé par M. Jérémie Chiron-Escalier et appuyé par M. Abderrezzak Meziane,

QUE le comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Îles nomme M<sup>me</sup> Stéphanie Lebrun, déléguée, et M<sup>me</sup> Julie Lachance, substitut, pour représenter le CP au jury des Prix Lumina du CSSMI 2021-2022.

*Adopté à l'unanimité*

## 8.2 PARENT TÉMOIN POUR LA PIGE DES PROJETS PARTICULIERS AU PRIMAIRE

Le CP peut déléguer un parent observateur qui assistera à la pige pour l'admission aux projets particuliers au primaire, qui aura lieu le 10 février prochain de 13h30 à 15h15, par TEAMS.

M<sup>me</sup> Mélanie Villemaire se propose.

**CP-220113-1957** Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Lachance et appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Charlebois-Morin,

QUE le comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Îles nomme M<sup>me</sup> Mélanie Villemaire pour représenter le CP à la pige pour l'admission aux projets particuliers au primaire le 10 février prochain.

*Adopté à l'unanimité*

## 9. RAPPORTS

### 9.1 LES BONS COUPS DE NOS ÉCOLES

- ★ Pour l'école des Jardins-des-Patriotes, par Luc Bédard :  
*Aménagement de la plate-bande qui se trouve à l'avant de l'école des Jardins-Des-Patriotes : suite aux discussions, le comité "environnement" de l'école a organisé une corvée avec les parents du secteur. Plusieurs enseignants, parents, enfants ont répondu à l'appel. En moins de quelques heures nous avons pu redonner un peu d'amour à l'entrée de l'école et faire honneur au travail qui a été fait dans la cour à l'été 2021.*
- ★ Pour l'école Chante-Bois, par Gautier Njokou :  
*Une classe de 6<sup>e</sup> année de l'école Chante-Bois a gagné le grand prix, pour les classes de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, du concours de dessins « Imagine un insecte de demain », parrainé par l'Insectarium de Montréal. Les enfants de 6 à 12 ans devaient imaginer un insecte adapté aux conditions de vie futures sur Terre.*
- ★ Pour l'école de l'Espace-Couleurs, par Josée Dumoulin :  
*M<sup>me</sup> Dumoulin remercie les enseignants de l'école pour l'horaire détaillé donné aux parents pour l'enseignement à distance du 10 au 14 janvier.*
- ★ Pour la Polyvalente Sainte-Thérèse, par Julie Lachance :  
*La PST a élaboré un projet d'envergure nommé « Je suis PST ». Sous un thème mensuel, des activités et ateliers variés sont offerts aux élèves. Les élèves apprécient réellement ce projet et y participent en grand nombre.*

### 9.2 RAPPORT DES PARENTS AU CA DU CSSMI

M. Gautier Njokou, président du CA, nous informe qu'à la rencontre du 14 décembre 2021 dernier :

- À la période de questions du public, un enseignant de l'école secondaire d'Oka est venu exprimer son point de vue au sujet du Cadre d'organisation scolaire 2022-2025.
- Adoption du Cadre d'organisation scolaire 2022-2025.
- Adoption de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01).
- Rapport financier au 30 juin 2021.

- Présentation des Prix Lumina : reconnaissance au CSSMI.
- Régimes d'emprunts : Institution d'un régime d'emprunts autorisant les emprunts temporaires par marge de crédit / Institution d'un régime d'emprunts temporaires, projets en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), emprunts par marge de crédit / Institution d'un régime d'emprunts à long terme pour 2021-2022.
- Demande d'autorisation de planification de travaux en maintien d'actifs immobiliers à partir de sommes réservées de la mesure « Maintien d'actifs immobiliers » (50620) 2022-2023 et 2023-2024 (pour réalisation des travaux en 2023-2024 et 2024-2025).
- Information sur les travaux des comités : Compte rendu du comité des ressources humaines / Compte rendu du comité de gouvernance et d'éthique / Compte rendu du comité de vérification / Compte rendu du comité consultatif du transport / Procès-verbaux des assemblées du comité de parents.

### **9.3 CCSEHDAA**

M. Christian Slachetka, président du CCSEHDAA, nous informe que la prochaine rencontre aura lieu le 17 janvier 2022.

*Départ de Mélanie Léonard à 20 h 55 (57 votants)*

### **9.4 TRÉSORERIE**

M. Jérémie Chiron-Escalier, trésorier du CP, présente le tableau de l'état des dépenses à ce jour.

### **9.5 FCPQ**

Le prochain Conseil général aura lieu le 5 février 2022, par voie virtuelle.

Le 18 janvier, dans le cadre de la FCPQ en Direct, sera présenté le projet de loi sur la refonte du protecteur de l'élève

Le document énumérant les webinaires offerts par la FCPQ pour la présente année scolaire sera à nouveau envoyé à tous. On rappelle que le CP a acheté 25 connexions pour chacune de ces formations web et il reste plusieurs places à combler. Si vous êtes intéressés, envoyer vos choix de webinaires et les dates de ceux-ci au secrétariat du comité de parents. C'est le CP qui procède à l'inscription des parents inscrits. Vous recevez ensuite le lien de connexion pour chacun des webinaires choisis, la veille ou le jour même de la formation

### **9.6 COMITÉ GALA RECONNAISSANCE**

M. Luc Bédard, porte parole du comité Gala au CP, nous informe que :

- Le Gala aurait lieu durant la semaine de l'action bénévole qui se tiendra du 24 au 30 avril 2022.
- Le thème choisi sera probablement : *Le bénévole... un service essentiel même en éducation!*
- La documentation serait envoyée fin janvier dans les écoles.

### **9.7 CORRESPONDANCE REÇUE**

La liste de la correspondance reçue entre le 9 décembre 2021 et le 13 janvier 2022 a été envoyée à tous.

**10. VARIA**

Il y a une question dans l'évaluation de la rencontre de ce soir dont les résultats seront transmis au Comité Gala. Nous vous demandons d'y répondre en grand nombre pour avoir un état de situation du bénévolat dans vos écoles respectives.

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CP-220113-1958**

À 21 h 5, il est proposé par M. Gautier Njokou et appuyé par M<sup>me</sup> Sophie Legault de lever la séance.  
*Adopté à l'unanimité*

  
Antonio Ciarcigliano, président

  
Julie Lachance, secrétaire interne

*Discussion libre jusqu'à 22 h 25.*